



## **Avant-propos**

### **Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie du textile et de l'habillement**

Le rapport sur la conjoncture économique dans le secteur du textile et de l'habillement est le fruit d'une collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du Conseil central de l'économie (CCE).

**Vous pouvez consulter le rapport complet via [ce lien](#).**

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie du textile et de l'habillement – Décembre 2019 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Arno Noens, David Restiaux, Richard Saka Sapu, Kris Van den Berghe et Vincent Vanesse). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Stephen Renders).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date de 2018, et peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie du textile et de l'habillement](#) - Décembre 2018 ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.